



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

PLFSS et politique de l'emploi
Question au Gouvernement n° 115

Texte de la question

PLFSS ET POLITIQUE DE L'EMPLOI

M. le président . La parole est à M. Nicolas Turquois.

M. Nicolas Turquois . Ma question s'adresse à Mme la ministre du travail et de l'emploi. L'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2025 marque un moment de vérité pour les finances sociales ; il sera crucial pour l'avenir de notre modèle social. Le groupe Les Démocrates aborde ce débat dans un esprit de responsabilité et de dialogue, afin d'œuvrer à des consensus utiles aux Français. Dans cette perspective, nous proposons de préserver les petites retraites et nous saluons les avancées que contient le texte en faveur des agriculteurs, telle la prise en compte, comme dans le régime général, des vingt-cinq meilleures années ; c'est une mesure de justice et de simplicité. Nous proposons également l'alignement des règles applicables au secteur public sur celles du privé, avec l'instauration d'un jour de carence incompressible. Enfin, nous défendons une modulation de la réforme des allègements généraux sur les salaires, afin de trouver le juste équilibre entre la compétitivité des entreprises et la nécessaire lutte contre les trappes à bas salaires.

Au-delà de cet effort de redressement budgétaire, nous devons poursuivre la lutte contre le chômage – c'est aussi par une politique d'emploi ambitieuse que nous rétablirons les comptes sociaux.

M. Sylvain Maillard . Il a raison !

M. Fabien Di Filippo . Vous n'aviez qu'à ne pas enterrer la réforme de l'assurance chômage !

M. Nicolas Turquois . En effet, plus d'emplois, c'est plus de cotisations finançant la protection sociale. Dans ce contexte et alors que nous devrions fournir un meilleur accompagnement aux personnes les plus éloignées de l'emploi, la baisse des moyens alloués à France Travail nous inquiète. Il faut également améliorer la formation tout au long de la vie et ne laisser personne au bord de la route, en faisant de l'insertion professionnelle une réalité. Enfin, il est nécessaire de faire évoluer notre système d'assurance chômage pour inciter au retour rapide à l'emploi. Quelles sont les orientations que le Gouvernement compte suivre en la matière ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem et sur quelques bancs du groupe EPR.*)

M. le président . La parole est à Mme la ministre du travail et de l'emploi.

M. Alexandre Dufosset . Et du chômage de masse !

Mme Astrid Panosyan-Bouvet, *ministre du travail et de l'emploi* . Je salue l'esprit constructif dans lequel vous participez, avec votre groupe, à l'examen du PLFSS. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe Dem.*) La bataille du plein emploi se trouve toujours devant nous ; si nous sommes parvenus à abaisser le taux de

chômage à un niveau historique ces dernières années, le taux d'activité demeure relativement bas pour les jeunes, les seniors et les personnes durablement éloignées de l'emploi.

Pour les jeunes, la révolution culturelle de l'apprentissage est à poursuivre. Pour les seniors, le Premier ministre et moi-même avons demandé aux partenaires sociaux de se saisir de la question et de trouver un accord ambitieux – il s'agit notamment de faciliter, en milieu de carrière, les reconversions et les aménagements de poste permettant de travailler plus longtemps. Quant aux personnes durablement éloignées de l'emploi, les expérimentations menées dans quarante-neuf départements auprès de bénéficiaires du RSA seront généralisées à partir du 1er janvier.

France Travail a, pour sa part, conduit une transformation considérable selon deux axes principaux : un meilleur accompagnement des demandeurs d'emploi, en particulier des bénéficiaires du RSA ; un rapprochement avec le monde de l'entreprise, avec le lancement de la marque France Travail Pro qui doit encourager les immersions courtes et de nouvelles méthodes de recrutement. La subvention allouée à France Travail est maintenue à 1,35 milliard d'euros, conformément à nos engagements envers l'Unedic. Les effectifs de France Travail baisseront, certes, de 1 %, mais après avoir connu une augmentation de 10 % ces dernières années. Nous serons donc au rendez-vous.

M. le président . La parole est à M. Nicolas Turquois.

M. Nicolas Turquois . Pour les personnes durablement éloignées de l'emploi, l'accompagnement humain est nécessaire ; il faut donc préserver les effectifs de France Travail. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Turquois](#)

Circonscription : Vienne (4^e circonscription) - Les Démocrates

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 115

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Travail et emploi

Ministère attributaire : Travail et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 octobre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 31 octobre 2024